

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 45 (1907)
Heft: 33

Artikel: Ouf !
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-204419>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

» che d'huile Rosat, un cœur de pie, une tête de
» crapeau et une tête de serpent. Fondre le tout
» ensemble et mettre la grosseur d'une noisette
» pour trois balles.
» Autre recette : faites un billet écrit des 25
» lettres ci marquées¹

S A T O R
A R E P O
T E N E T
O P E R A
R O T A S

» et mettez le dit billet au devant de la mire, de
» trois doigts entre le bois et le calibre et tirez
» du sang du creux du bras gauche de la veine
» et le mettez sécher paisiblement et en faites
» poudre et le mêler parmi votre poudre à ca-
» non, prenez encore des os de tête de mort et
» en mettez un morceau en chaque balle en les
» faisant attacher et tâchez de les faire au mo-
» ment de la pleine lune au signe du sagit-
» taire. »

*

Et voici une autre recette dont plus de gens
encore pourront faire leur profit, en ce temps où
l'on ne parle que de voleurs et de cambriolages.

C'est une prière pour arrêter le larron sans
gendarmes et sans agents de la sûreté.

« Marie était en couches accompagnée de
» trois anges, le premier s'appelait Gabriel, le
» deuxième Rachel, le troisième Raphaël. Ma-
» rie dit aux anges, prenez moi le larron captif
» et le lié au pui. Marie dit : ils sont liés avec
» des attaches de fer ; liés qu'ils sont ils ne
» pourront remuer sans la permission que le
» grand Dieu m'a donnée. Je vous enclos
» comme le monde est enclos, que vous serez
» aussi ferme comme l'air est ferme et aussi
» pressé et arrêté dans ce domicile. Amen,
» amen. »

L'on voit souvent dans les journaux locaux
des avis dans ce goût : « La personne bien con-
» nue qui a dérobé... est priée de le rapporter si
» elle veut s'éviter des désagréments. »

N'est-il pas plus simple de dire la Prière pour
ramener chose volée : « Dieu ramène mon bien
» comme notre seigneur J.-C. a été guéri à
» l'heure de la mort. Dieu punisse les malheu-
» reux qui ont pris mon bien et qu'ils soient

¹ C'est une vieille formule fréquente dans les livres de
sorcellerie et qui n'a que ceci de remarquable, c'est de
pouvoir être lue indifféremment de gauche à droite, de
droite à gauche, de haut en bas et de bas en haut. C'est
l'ancêtre de tous les métagrammes, anagrammes et autres
jeux graphiques dits « d'esprit ».

FEUILLETON DU CONTEUR VAUDOIS

17

Vie mémorable et mort funeste de Messire Othon de Grandson.

(Histoire romanesque d'après une ancienne chronique
du Pays-de-Vaud.)¹

CHAPITRE XIII (suite).

LES DERNIERS REGRETS D'UNE AME SENSIBLE

DEPUIS ce jour-là, la baronne, forcée à se ren-
fermer chez elle, tout lui faisant une loi de la
retraite, elle évita dans la suite les pièges du
seigneur d'Estavayer. Mais obligée à repousser les
fréquentes insultes de cet ennemi implacable, elle
se trouva bientôt en guerre ouverte avec lui.

Cependant, quatre ans s'étant encore écoulés
depuis le départ de Grandson, dans l'absence de
l'objet aimé, la santé de madame de Grandson
s'altéra sensiblement ; les roses de son teint se
fanèrent ; l'embonpoint fit, par degrés, place à la

¹ Nous avons respecté l'ancienne orthographe.

» brûlés en enfer. Dieu nous fasse la grâce d'a-
» voir le pouvoir comme ils ont la volonté. »

*

Une troisième et dernière, plus utile encore
à connaître que les précédentes. Par elle, on
prévient ces regrettables absences de mémoire
dont se plaignent nombre de gens.

« La bonne mémoire s'obtient ainsi : Prend
» le cœur d'une arondelle, des fleurs de roma-
» rin bourache, buglose de chacun deux drag-
» mes, puis prend cannelle bien fine batue, noix
» de muscade, macis, poudre clou de girofle,
» poivre long de chacune ½ dragme, musc fin
» deux grains, sucre violet miel rosat de cha-
» que une once, pulvérisé le tout subtilement
» très bien, puis mêlé la dite poudre avec une
» once de sirop rosat et en fait électuaire du-
» quel prenez tous les matins la grosseur
» d'une noisette en continuant l'espace d'un
» mois et cela le fera bonne mémoire. Cécet
» éprouvé.

« Pour arrêter le feu pas besoin de pompiers
» on n'a qu'à dire : Feu, feu, feu, je te voy, je
» te tiens, je t'enclos, je te limite, que tu ne
» puisse brûler, ni plus luit, ni plus bas, ni plus
» de gal, ni plus delos sur peine de convinula-
» tion afin que le monde ne soit point scandali-
» sez. Quand quiconque cette oraison aura dans
» sa maison, ni feu, ni soufre du ciel ne la brû-
» lera, ni rien ne la ruinera au nom du P. d f.
» et du S^t E. Amen. »

Nous extrayons ces recettes d'un très intéres-
sant travail de M. le D^r René Meylan, de Mou-
don, qui a bien voulu nous le communiquer.

Ouf! — Un coiffeur qui avait eu une forte
journée, entre le soir à la brasserie, et s'assied
d'un air abattu.

— Vous avez l'air bien fatigué, aujourd'hui,
monsieur ? fait le garçon.

— Travaux de tête, mon cher, travaux de
tête !...

Allons, les amis! — On renouvelait le Grand
Conseil.

Un candidat, qui avait échoué au premier
tour, disait à un ami :

— Ce n'est pas tant bien allé pour moi, mais
il faut seulement que les amis votent carrément
ce tour-ci ; car, si je ne passe pas à la « rela-
tive », il ne me restera pas beaucoup de chances
pour le troisième tour.

maigreur : mais cet état ne l'empêchoit point de
repousser les démarches hostiles de Gérard, dont
le tems n'avoit pu affaiblir la haine. Il étoit retombé
dans les accès fréquents du sombre délire où la
mort de Catherine l'avoit plongé. Les insultes que
le seigneur d'Estavayer se permettoit à l'égard de
tout ce qui tenoit de près ou de loin à Othon, por-
toient un tel caractère de rage, que la dame de
Grandson avoit moins de regrets à l'absence du *bon
Chevalier*, dont elles eussent aisément poussé la
patience à bout : mais en perdant tout espoir de son
retour, elle perdoit tout intérêt à la vie.

Grandson attendoit le retour de Mielwil qu'il
avoit envoyé au château d'Aubonne : le bon écuyer
arriva, mais si triste qu'on voyoit aisément qu'il
rapportoit *nouvelles fâcheuses* : en effet, il avoit
laissé la dame de Grandson à l'extrémité. Othon,
pour qui cette perte semble être *le dernier coup*,
vole au secours de son épouse avec tout l'empresse-
ment de l'amitié. Mais c'est en vain qu'on épuise les
efforts de l'art ; la présence tardive de l'objet aimé
n'a pas plus de pouvoir que la médecine ; et l'heure
fatale est arrivée. Cependant, en voyant son *noble
ami* s'attendrir ; en l'entendant répéter douloureu-
sement qu'il perd, en elle, l'unique bien qui lui
reste au monde, la dame de Grandson éprouve une
consolation bien douce. Si l'amour eut formé les
liens de ces deux époux, leurs regrets n'eussent
été ni plus véritables ni plus tendres : le dernier
soupir de l'amie d'Othon, s'exhala sans effort

Tiennon dâi quartette.

Po bin batsf, l'étâi batsf âo tot fin clli *Tien-
non dâi quartette*, quemet on lâi desâi. Ie
l'avâi onna vilhîe sâi que n'avâi jamé pu
deltieindre et que vegnâi dza de son père que
l'avâi cein attrapâ ein seize, l'annâie de la mi-
sère, iô faillâi bâire po sé remouâ la fam. Et vo
prometto qu'ein pouâve accrasâ de clliau demi.
Assebin on dzo que lo régent demândâve â on
bouibo quinna êtâ la pe granta mèsoura que lâi
avâi po mèsourâ dau cllîâ, l'écouli l'avâi re-
pondu :

— Eh bin ! monsu lo régent, crâio que l'ê
Tiennon dâi quartette !

On coup, clli Tiennon tsî malâdo que l'a faliu
fère veni on mâido de pé la vela po lo paud-
zounâ et l'attiutâ bin adrâi. L'avâi, â cein que
paraît, dave maladi : *la fivra* et *la sâi*, et lo
mâido êtâi tot eimbêtâ po lè soigni lè duve ein
on iâdzo, câ ie savâi pas pé la quinna faillâi
coumîncî.

— M'einlêvâ se ie sé quemet mé faut fère, que
fâ dinse à Tiennon.

— Oh bin, lâi repond stisse, ne vo z'inquiêtâ
pas, guiêride-mé pî la fivra po coumeincî ; po
la sâi, mè, ie m'ein tserdzo.

* * *

Quand l'ê que clli Tiennon fut rétabli on
bocon, lo menistre êtâi vegnâi po coudhî lâi fère
comprendre que dèvessâi pas tant bâire, sein
quie êtâi su que sti coup sarâi fini po lî. Lâi de-
sâi assebin qui ti lè soulon allâvant ein einfê iô
n'ant rein à medzî que dau pâivro et po bâire
lau baillant dau supro fondu que cein fot 'na
sâi de la mèsance. Mon pouro Tiennon ein êtâi
tot èpouâirî et sê djurâ bin de ne pé rein re-
tornâ âo cabaret, iormî que quand l'arâi fê
oquie de destra dèfecilo et destra biau.

Dan, vaitcê, lo dedzî d'apri, que Tiennon dâi
quartette applliêve son tsevu âo petit tsê po
cein que l'avâi fan d'allâ fère dâi coumechon pé
Lozena. Quand l'ê que fu arrevâ quasu dèvant
lo cabaret de la *Crâi rossetta*, mon Tiennon sê
peinsè dinse ein lî-mimo :

— Tiennon, mon ami, ie s'agit de montrâ que
tî crâno, que t'a dau *caractêro*, quemet dit lo
menistre. Te va asseyî de passâ dèvant la *Crâi
rossetta* sein verî la tita de son côté. Hardi ! hu !
Diane !

Et vaitcê lo tsevu que part âo dissime galop
tandu que Tiennon tegnâi la tita asse drâte que
se l'avâi z'u avalâ onn'atta de ratî. Quand l'ê

auprès de lui ; et le songe de la vie finit doucement
pour elle.

Grandson avoit épuisé depuis longtems la coupe
amère du désespoir : les regrets que lui coûtâ
l'intéressant objet qu'il venoit de perdre, furent
ceux qu'on donne au dernier beau jour de l'au-
tomne ; il soupira... Mais l'amant de Catherine ne
pleuroit plus.

CHAPITRE XIV

UN DÉFI JURIDIQUE

Grandson n'étoit point fait pour vieillir ; l'âge qui
glace toutes les âmes, sembloit avoir respecté la
sienne ; et des souvenirs tendres ou cruels, ali-
mentaient cette sensibilité qui lui avoit causé tant
de peines. Après vingt ans, le voile ensanglanté de
Catherine étoit pour lui l'objet d'un culte toujours
douloureux ; le jour anniversaire de sa mort étoit
consacré à la dévotion ainsi qu'aux regrets ; et la
fatale rencontre de *la cabane du garde-chasse*,
n'avoit pu s'effacer de son imagination.

Cependant Gérard ne mettant aucunes bornes à
ses provocantes insultes, excité ou soutenu par
quelque secret appui, paroisoit avoir entrepris de
pousser à bout son adversaire.

Gérard renouvelant l'imputation qui lui avoit si
mal réussi huit ans auparavant, accusa publique-